Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Le Conservatoire du Vexin.



Le Conservatoire du Vexin est un conservatoire de musique, théâtre et danse présent sur votre territoire.

Le Conservatoire du Vexin est un service intercommunal ouvert à tous. Chacun peut trouver sa place parmi les cursus et les parcours adaptés qu'il propose.

Le projet pédagogique met en avant les pratiques collectives et la réalisation de projets multiples favorisant les partenariats à tous les niveaux.

Les cours de musique sont délivrés sur 3 lieux (antennes) répartis sur le Vexin, multipliant ainsi l'offre artistique en réduisant l'éloignement des familles :

- Magny-en-Vexin, Marines, Vigny

Les enfants dès l'âge de 4 ans (classes de moyenne et grande sections maternelle), adolescents, adultes peuvent accéder, sans pré-requis, à une pratique artistique au sein du Conservatoire de Musique, Théâtre et Danse dynamique. Celui-ci est agréé par le Ministère de la Culture depuis 1991.

Infos pratiques

Pour débuter, les élèves peuvent louer auprès du conservatoire un instrument (sauf harpe, piano et batterie), au tarif annuel de 114 € ou 160 €.

Documents
Les cours 2023- 2024
Les tarifs 2023- 2024
Liens utiles
Tout en détail sur les activités du conservatoire du Vexin et les disciplines enseignées
Contact

Secrétariat et Direction du Conservatoire

- Au conservatoire à Marines – 2 Bd Gambetta

- Tél.: 01 30 39 20 65
- Mail : contact@conservatoirevexin.fr

- Horaires d'ouverture du secrétariat :

- mardi de 14h à 18h
- lundi, mercredi et jeudi de 09h à 12h et 14h à 18h
- vendredi de 09h à 12h